

COMITE ROMAND CONTRE DE NOUVEAUX IMPOTS ROUTIERS

Resp. A. Oggier
Case postale 2721

3001 Berne

Berne, le 3 février 1984

Aux Rédactions des journaux
de Suisse romande

Mesdames,
Messieurs,

Vous recevez ci-joint la deuxième livraison de notre service
de presse.

Nous espérons que ces articles vous seront utiles pour l'informa-
tion de vos lecteurs et restons naturellement à votre disposition
pour d'autres renseignements.

Avec mes meilleures salutations.


A. Oggier

VIGNETTE ET TAXE POIDS LOURDS:
INSONDABLES PARTIS

Les partis politiques sont ce qu'ils sont, composés d'hommes et de femmes avec leurs qualités et leurs défauts. Ils ne peuvent pas être parfaits. Il y a pourtant des moments où leur incohérence devient pénible. Pour le simple pékin du moins, qui finit par y perdre son latin.

Lisez ce qu'écrit le PDC en caractère gras, soulignés, dans son dernier service de documentation: "80 % de la vignette seront payés par les automobilistes étrangers". Ça c'est pour le titre. Ensuite on peut lire la phrase suivante: "Elle doit rapporter quelque 200 millions de francs bienvenus à la Confédération qui doivent être affectés au trafic routier et à l'environnement. 80 % de cet argent proviendra des automobilistes étrangers en transit. Comparé avec les pays à taxe autoroutière, assez élevées, ils s'en tireront encore à bon compte..." Concernant la taxe poids lourds, le PDC fait la déclaration suivante, toujours en caractère gras soulignés: "Il s'agit également de faire contribuer les transporteurs routiers étrangers qui utilisent nos routes et autoroutes et de ce fait contribuent à gonfler le déficit de 350 millions. Il est donc tout à fait normal qu'ils contribuent aux frais de construction et d'entretien de notre réseau routier..." Belle mentalité!

Comment imaginer que le Parti démocrate à particule chrétienne puisse faire campagne en tapant sur la fibre xénophobe des Suisses? Comment croire en un parti qui utilise la xénophobie parce que ça l'arrange, alors qu'il a tant lutté pour "Etre solidaire", qu'il

s'est tant battu, les Eglises à l'appui, pour une meilleure politique à l'égard des étrangers?

Certes la question est autre, mais le principe reste. Ou on a dans sa ligne politique une certaine philosophie sur les étrangers, et on la suit, ou on n'en a pas et on reste indifférent. Mais on ne peut pas traiter les autres de xénophobes une fois et miser sur la xénophobie quand ça arrange.

Rappelons au passage que si les Suisses paient les autoroutes en Italie ou en France, c'est tout simplement parce qu'elles sont semi-privées. En Suisse, les automobilistes ont déjà payé leur réseau routier avec les centimes supplémentaires sur l'essence. De plus, lorsqu'un étranger vient dans notre pays, tout est déjà tellement cher pour lui vu le cours du change, que ce serait décourager les touristes de passer et séjourner chez nous si on les charges en plus d'une taxe routière.

Ceci dit, revenons à nos partis. Du côté radical ce n'est guère mieux dans le domaine de la cohérence. Les bruits de coulisses chuchotent qu'en son temps les pontes et parlementaires de ce parti auraient entrepris une petite négociation avec le Conseil fédéral: "Si vous compensez la progression à froid, pour couvrir le manque à gagner, nous nous efforcerons de faire passer les impôts indirects comme la taxe poids lourds et l'Icha sur l'énergie". Ceci n'aurait pas eu valeur d'engagement bien sûr, mais ce genre de tractations ne reste jamais dans le vide. A constater comme le Conseil fédéral s'est rapidement exécuté en la matière alors que l'initiative lui laissait environ deux ans de battement, on serait tenté de trouver confirmation à ces bruits. Lors du congrès de samedi dernier, certains orateurs ont d'ailleurs estimé qu'il est indispensable d'augmenter les impôts fédéraux indirects et

de réduire les impôts directs (la progression à froid). On sait que le PRD préfère les impôts indirects; loin de nous l'idée de contester ce choix. Pourtant, on sait aussi que le PRD prône le moins d'Etat, on serait donc curieux de savoir comment il concilie les deux choses: moins d'Etat en théorie, mais un Etat qui étouffe le citoyen sous les charges fiscales afin de pouvoir remplir toujours davantage de tâches d'Etat. Vraiment, les lignes politiques des partis sont insondables!...

Monique Pichonnaz

(tiré du Nouvelliste NF
du 1er février 1984)

VIGNETTE AUTOROUTIERE:

ENCOURAGER OU DECOURAGER LES TOURISTES?

Attention, le signal d'alarme est au rouge: l'an dernier, le tourisme suisse a perdu 1,6 million de nuitées par rapport à 1982. Ou, plus grave, perdu 4,3 millions de nuitées par rapport à 1981...

Raison de cette désaffection pour nos régions? En bonne partie, la faiblesse des monnaies étrangères par rapport à notre franc. Le séjour en Suisse devient toujours plus cher...

Face à cette inquiétante évolution, que propose la Confédération? Rien moins que d'introduire une vignette autoroutière, payée non seulement pas les Helvètes, mais aussi, à leur entrée en Suisse, par les automobilistes étrangers.

C'est à n'y plus rien comprendre. D'une part, consciente de l'importance vitale du tourisme pour de nombreuses régions du pays, la Confédération subventionne largement l'Office National Suisse du Tourisme et les campagnes de publicité que celui-ci mène à l'étranger.

Mais, d'autre part, alors que le tourisme recule, la même Confédération entend réintroduire cette pratique moyennageuse qu'était le péage.

Ainsi, alors que les milieux de l'hôtellerie et du tourisme lancent une grande action de promotion axée sur la gentillesse de l'accueil, la Confédération, elle, n'attend les touristes que pour les faire passer à la caisse. Quel accueil!

Notre pays n'a-t-il pas une meilleure image à offrir à nos hôtes étrangers que de donner, une fois de plus, raison au détestable slogan "pas d'argent, pas de Suisse"?

.. / ..

LA TAXE POIDS LOURDS:
PAYEE PAR LES CONSOMMATEURS

Il aura fallu la prochaine votation sur les taxes routières pour que l'on commence enfin à réaliser l'importance prise, dans notre pays, par les transports routiers, lesquels occupent plus de 220'000 personnes (contre 38'500, seulement, pour les CFF).

Surtout, ont maintenant été publiés des chiffres qui concernent très directement les consommateurs. Ainsi, par exemple, qui sait que 97 % de tous les produits laitiers, 95 % des viandes (fraîches ou congelées) ou 93 % des légumes frais sont transportés par camion?

On comprend mieux, ainsi, pourquoi l'introduction d'une taxe sur les poids lourds ne resterait pas sans conséquences coûteuses pour les consommateurs.

Meilleurs exemples: l'introduction de la taxe, inévitablement répercutée sur les prix de vente des produits, renchérirait les eaux minérales et autres boissons en bouteilles de .8 %, en moyenne, alors qu'elle renchérirait les légumes de quelque 15 %. Tels sont, en tout cas, les calculs établis par l'Association suisse des sources d'eaux minérales et les Coopératives agricoles...

Certes, on peut discuter des chiffres et des méthodes de calcul, il n'en reste pas moins que ce sont bel et bien les consommateurs qui devront finalement passer à la caisse.

Les maisons Usego et Migros le confirment sans équivoque. Selon Usego, la taxe "poids lourds" renchérirait ses frais de transports de 4,2 centimes pour chaque kilomètre parcouru.

Quant à la Migros, elle a calculé, elle, que la taxe alourdirait ses coûts de distribution de 3,5 millions de francs par année.

Un slogan qui serait alors d'autant plus justifié que les automobilistes étrangers, tout comme les Suisses, ont déjà largement payé nos autoroutes, à chaque fois qu'ils font le plein, grâce à la surtaxe sur l'essence...

C.R.

LES IMPOTS TUENT-ILS ?

Lu pour vous, dans l'austère Journal de Genève, quelques lignes qui méritent attention...

"Une récente étude de la Banque Mondiale tendrait à prouver que les pays dans lesquels le niveau de la fiscalité est bas produisent plus d'entrepreneurs et d'entreprises que les autres.

Ce n'est pas vraiment une découverte puisque la moitié des lecteurs l'ont toujours pensé et que l'autre ne le croira jamais...

Plus intrigante, cependant, est cette autre corrélation établie par la même étude: là où le fisc reste modeste, les gens vivent plus longtemps".

Voilà de quoi donner à réfléchir à tous nos concitoyens, surtout à la veille de la votation du 26 février, alors que la Confédération, n'ayant pas eu le courage de limiter ses dépenses, voudrait nous faire, une nouvelle fois, passer à la caisse.

En effet, il ne faut pas s'y tromper: par qui sera payée la taxe sur les poids lourds? Par les consommateurs, bien sûr. Quant à la vignette autoroutière, elle est destinée à payer des autoroutes.. que nous avons déjà payées avec la surtaxe sur l'essence.

Face à ces impôts nouveaux, pour notre part, nous préférons vivre mieux...

C.R.

Face à ces chiffres, la prétendue taxe sur les "poids lourds" apparaît sous son véritable jour, celui d'un impôt de consommation que le Conseil fédéral n'ose pas présenter comme tel...

Les consommateurs le comprendront-ils? Il faut l'espérer, pour eux.

R.